

# '24h pour entreprendre' dévoile ses lauréats



Les 26 et 27 janvier derniers, Avignon Université organisait la 2e édition des **'24h pour entreprendre'**, un jeu à l'approche stimulante et créative de l'entrepreneuriat. Découvrez les lauréats.

Cette édition soutenue et financée par le Programme d'investissements d'avenir 'Nouveaux cursus à l'université' et l'Agence nationale de la recherche, s'est tenue avec succès dans les locaux de la bibliothèque universitaire Maurice Agulhon sur le campus Hannah Arendt d'Avignon Université (site centre-ville).

Pendant 24h, 55 étudiants de toutes filières confondues se sont prêtés au jeu de la création d'une entreprise. Répartis en 15 équipes pluridisciplinaires mixtes de 4 à 5 étudiants, ils ont élaboré un projet d'entreprise fictive autour de l'une des deux thématiques prioritaires de l'établissement : les agrosociétés ou la culture, le patrimoine et les sociétés numériques.

Différents ateliers animés par une quarantaine de 'coach' leur ont permis de se familiariser avec le monde de l'entrepreneuriat en abordant différents sujets tels que l'étude de marché, la concurrence, le chiffre d'affaires, la stratégie commerciale ou encore les aspects juridiques de l'entreprise. À l'issue de ces 24h, les candidats ont présenté leur projet devant un jury avant d'assister à l'annonce des lauréats lors d'une remise des prix.

## Le palmarès 2022

Dans la catégorie 'Agrosociétés', le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à 'The farm' : une production de micropousses en agriculture in-door dans des conteneurs, en favorisant les circuits courts (porté par Pierre Damé -



Ecrit par Echo du Mardi le 2 février 2022

Thibaut De Colle - Melissa Triki). A la clef : 1000€ (500€ du Rotary et 500€ en bons cadeaux de l'université) et un accompagnement d'Innov'alliance.

Le 2<sup>e</sup> prix a été attribué à 'Party safely' : une paille qui détecte le GHB (porté par Akram Sabik - Arthur Theillier - Timothé Javoy - Fantine Pereira Hari - Aline Rosenow). Ils remportent 800€ (bons cadeaux de l'université) et un accompagnement d'Innov'alliance. Le 3<sup>e</sup> prix a été attribué à 'Le sain burger' : un fast food sain avec des produits locaux (porté par Kevin Bankara - Paul Maubert - Victor Akir - Isabelle Largier - Antoine Bogni). A la clef : 600€ (bons cadeaux de l'université et bons « Culture ») et des repas chez Burger King.

Dans la catégorie 'Culture, patrimoine et sociétés numériques', le 1<sup>er</sup> prix a été attribué à 'Greatrip' : une application spécialisée dans les visites touristiques pour personnes à mobilité réduite (porté par Fadoua Ouatouit - Anas Elidrissi - Noumouke Souare). Ils remportent ainsi 1000€ (500€ du Rotary et 500€ de bons cadeaux de l'université) et un accompagnement de la French tech Grande Provence.

Le 2<sup>e</sup> prix a été décerné à 'FrigoNeo' : une solution numérique permettant d'optimiser la gestion de son frigo pour limiter le gaspillage alimentaire des particuliers (porté par Fatima Khourédia Fall - Victor Malaganne - Mathieu Dos Santos Morgado - Rémi Coulomb - Ana Julia Vega Aguilar). Les gagnants remportent 800€ de bons cadeaux de l'université et un accompagnement de la French tech Grande Provence. Le 3<sup>e</sup> prix est allé à Tri'on : un dispositif de poubelles intelligentes pour récompenser le tri sélectif (porté Younes Mazouz - Nicolas Della Casa - Faouzane Boukari - Ursulat Soudjay). A la clef : 600€ de bons cadeaux Université, des billets pour l'Open 13 et des repas chez Burger King

Quant au prix coup de cœur du jury, il a été décerné à Vit'ma frip' : un site de friperie sur internet (porté par Emy Garcia - Lucas Mondon - Simon Ducros ). Ils gagnent donc 400€ de l'université, des bons 'culture' et des repas chez Burger King.

L.M.